

Objectif 5 : Égalité entre les sexes

Cible ONU: 5.2 - Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation

Indicateur 5.i4 : Victimes de violences sexuelles hors violences intrafamiliales

Concepts et définitions

Définition de l'indicateur :

Nombre de personnes âgées de 18 à 75 ans vivant dans un logement qui ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles commises par une (ou des) personne (s) hors conjoint, ex-conjoint et hors cercle familial.

Concepts :

Les victimes de **violences sexuelles** sont repérées par la question suivante « est-il arrivé qu'une personne vous impose des attouchements sexuels ou un rapport sexuel non désiré, ou qu'elle tente de le faire en utilisant la violence, les menaces, la contrainte ou la surprise ? ». Cette formulation a évolué dans le questionnaire portant sur l'année 2016 (cf. Note méthodologique du rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2018 sur Interstats).

Les **violences dites « hors violences intrafamiliales »** regroupent l'ensemble des violences non exercées par le conjoint ou l'ex-conjoint ni par un membre du cercle familial autre qu'un conjoint ou un ex-conjoint.

Dans l'enquête, la notion de couple est à prendre au sens large : le **conjoint** correspond à toute personne désignée comme telle par l'enquêté, quelle que soit la situation maritale liant ce conjoint à l'enquêté (marié, pacsé, concubin ou petit ami) et le statut de cohabitation. Il en va de même pour la notion de membre de la famille.

Champ :

Individus de 18 à 75 ans de France métropolitaine, incident le plus récent dans l'année.

Commentaires :

L'indicateur 5.i4 « Nombre de victimes de violences sexuelles hors violences intrafamiliales (part des femmes parmi les victimes) » est un indicateur qui rend compte du nombre annuel moyen de victimes adultes (18-75 ans) de violences sexuelles, commises par toute personne autre qu'un conjoint, un ex-conjoint ou un membre de la famille. Le suivi dans le temps de la part des femmes parmi ces victimes permet une

évaluation de l'élimination des violences faites aux femmes dans la sphère publique en France qui constitue une dimension de la cible 5.2 des objectifs de développement durable de l'Onu.

Cet indicateur est proche de l'indicateur Onusien 5.2.2 « Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits ».

C'est également un indicateur européen.

Méthodologie

Méthode de calcul :

Il s'agit de la moyenne annuelle pondérée par le poids de chaque répondant de l'enquête Cadre de vie et sécurité du nombre de personnes âgées de 18 à 75 s'étant déclarées victimes de violences sexuelles « hors violences intrafamiliales » (cf. concept) au cours de l'année civile précédant l'année de l'enquête. La part des femmes correspond au poids des femmes parmi ces victimes.

Désagrégations retenues :

Aucune.

Agrégats régionaux :

Aucun.

Source des données

Description :

L'indicateur est calculé à partir de l'enquête **Cadre de vie et sécurité (CVS)** conduite chaque année, depuis 2007, par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat étroit avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) et le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI, créé en 2014).

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1278>

Champ de l'opération :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1474/presentation>

Périodicité :

Annuelle.

Commentaires (ex. comparabilité dans le temps et dans l'espace) :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1443/documentation-methodologique>

Références / Publications

[Rapport d'enquête « cadre de vie et sécurité » 2018, Interstats – Ministère de l'Intérieur](#)